

Réf: Dossier N° 056644

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA FERME OASIS »

Siège social Abidjan, Bingerville, AKAKPO, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2021 reçus par Me BITTY-KOUYATE, et enregistrés au CEPICI le 05/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FERME OASIS »

Objet : LA PLANTATION DE CULTURE PERENNES ET VIVRIERES  
LA VENTE D'ENGRAIS, D'HERBICIDES, DE PESTICIDES  
ET DE TOUS SERVICES LIES AUX PRODUITS AGRICOLES  
L'ELEVAGE; LA FABRIQUE D'ALIMENTS DE BETAILS ET  
DE VOLAILLES  
LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES SOCIETES  
AYANT UN OBJET SIMILAIRE OU CONNEXE. ET PLUS  
GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS INDUSTRIELLES,  
COMMERCIALES, FINANCIERES, MOBILIERES OU IMMOBILIERES,  
SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET  
SOCIAL OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXTENSION OU LE  
DEVELOPPEMENT

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Bingerville, AKAKPO, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) : Mme BAKASSA-TRAORE CELESTINE COCO  
EPOUSE ASSEMIEN  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05208 du 16/12/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35512/GTCA/RC/2021 du 16/12/2021

